



Informations pilotes

Drivers infos



SECURITE – ENVIRONNEMENT

Rappel de l'article 4.4 du RSN 2015

Un extincteur sera disponible auprès de chaque poste de Commissaire de Piste.

Par mesure de sécurité, tous les véhicules stationnant dans le parc coureurs devront, dans la mesure du possible, se trouver l'avant dirigé vers le sens de la sortie ou être stationnés de manière à pouvoir partir sans effectuer de manoeuvre (ni marche arrière, ni demi-tour) pour permettre une évacuation rapide.

Chaque pilote, dans le paddock, devra être muni d'un extincteur d'une capacité minimale de 6 kg et conçu pour combattre un incendie d'hydrocarbure (**extincteur en cours de validité**).

L'extincteur devra être présenté avant l'installation dans le paddock et devra ensuite être placé sous l'auvent de la structure de manière visible et accessible.

Le stockage du carburant destiné au ravitaillement en essence doit se faire dans des récipients métalliques prévus à cet effet exclusivement.

Tout déplacement des karts sur chariot devra se faire moteur arrêté. Silence moteur pendant la pause déjeuner prévue dans les horaires de l'épreuve.

Une zone de démarrage des karts sera aménagée dans le paddock. L'allumage des moteurs sera interdit en dehors de cette zone.

Il est interdit de fumer dans les parcs coureurs et dans les stands, les appareils générateurs de flammes et d'étincelles y sont interdits, sauf dans un emplacement réservé qui sera mis à la disposition des pilotes par l'organisateur.

Les pilotes devront utiliser une bâche de protection du sol avec tapis absorbant, d'une dimension minimum de 2 m x 2,50 m pour éviter les tâches d'hydrocarbures lors des compétitions ou entraînements.

Afin d'éviter de vous voir interdire l'accès à la piste lors du contrôle de votre paddock, nous insistons sur le fait que vous devez utiliser une bâche de protection avec tapis absorbant. Tout manquement à cette règle vous contraindra à une interdiction de roulage.

Nous vous rappelons que vous devez respecter les horaires de Pré-grille sous peine de vous voir partir en fin de peloton depuis la voie des stands.

Nous vous rappelons que vous devez respecter la durée de parc fermé sous peine d'exclusion de la course.

SUPERKART

Championnat de France OPEN 2017

HORAIRES - TIMETABLE

LEDENON 19 au 21 Mai 2017 – 100 % KARTING
HORAIRE / TIMETABLE version 1 du 03/03/2017
Sous réserve de modification par l'organisateur du meeting

VENDREDI 19 MAI 2017

ESSAIS PRIVÉS PAYANTS : La journée 75€ - Demi journée 40€ - La séance 15€

9H25-9h45 / 10h40-11H00 / 11H50-12H05 / 14H36-14H50 / 15H48-16H02 / 16H59 -17H13 soit 97 Minutes

14H00 à 18H00 ACCUEIL CONCURRENT -
ENREGISTREMENT ADMINISTRATIF et TECHNIQUE
(Présentation de la licence 2017 , passeport technique, extincteur)

18H30 BRIEFING

SAMEDI 20 MAI 2017 **TEMPS DE PISTE – TRACK TIME = 85 Minutes**

08H30 à 08H40	ESSAIS LIBRES (10')
	FREE TESTS SESSION
09H30 à 09H40	ESSAIS LIBRES OFFICIELS AVEC TRANSPONDEUR AMB (10')
	FREE OFFICIAL TESTS SESSION WITH TRANSPONDER AMB
10H35 à 10H55	ESSAIS QUALIFICATIFS 1 (20')
	OFFICIAL TIME SESSION 1
13H30 à 13H50	ESSAIS QUALIFICATIFS 2 (20')
	OFFICIAL TIME SESSION 2
16H40 PRE GRILLE –COURSE 17H00	COURSE 1 / RACE 1 (40 km soit 13 tours / 13 laps- 25')

DIMANCHE 21 MAI 2017 **TEMPS DE PISTE – TRACK TIME = 65 Minutes**

09H00 à 09H15	WARM UP (15')
10H10 PRE GRILLE –COURSE 10H30	COURSE 2 / RACE 2 (40 km soit 13 tours / 13 laps- 25')
14H25 PRE GRILLE –COURSE 14H45	COURSE 3 / RACE 3 (40 km soit 13 tours / 13 laps- 25')

Tarifs location des boxs 110 € par jour –Caution 500€ (Voir avec le secrétariat du circuit qui est en relation avec l'organisateur)

Secrétariat du circuit

Renseignements : info@ledenon.com

Circuit de Lédénon
30210 Lédénon Gard
Tél. : 04.66.37.11.37
Fax : 04.66.37.15.92

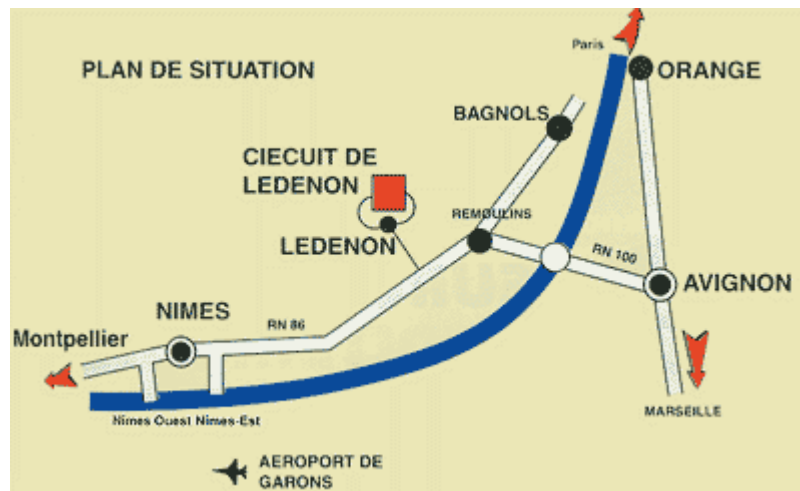
MEDIASUPERKART
Eric Sévère 06.75.42.68.98
contact@mediasuperkart.com



L'actualité 100% Superkart
www.mediasuperkart.com



Plan de situation – Anfahrtsplan - Location map



Situé au coeur de la Garrigue, dans le Gard, le Circuit de Lédénon se trouve à 15 Km de Nîmes.

Autoroute

Arrivée par Montpellier: A9, sortie 24 Nîmes-Est, Direction Avignon, Circuit de Lédénon

Arrivée par Lyon: A9, sortie 23 Remoulins, Direction Nîmes, Circuit de Lédénon

Arrivée par Marseille: A54, sortie 24 Nîmes-Est, Direction Avignon, Circuit de Lédénon

Accès au circuit

Accès au circuit à partir de 17h30 jeudi

Pour les pilotes qui souhaitent réserver un garage il faut impérativement retirer les clés avant 19h00 le jeudi ou sinon vendredi matin.

Entrée publique gratuite

Contact circuit :

Circuit de Lédénon Tél : +33 (0) 466 371 137

30210 Lédénon Gard Fax : +33 (0) 466 371 592

FRANCE Courriel: info@ledenon.com

Informations de la piste – Titelinformationen-Track information

Longueur : 3150 m

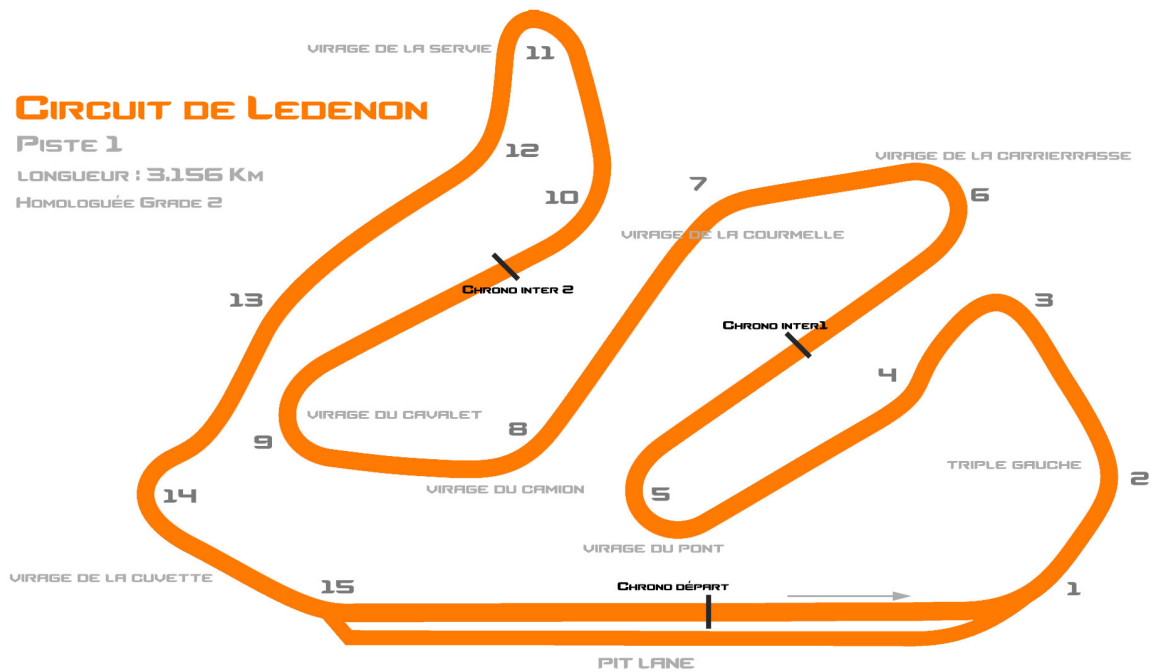
Largeur : 10 m

Record en Superkart - Nehmen Sie in Superkart

Chrono : 1.17.414 (146,48 km/h de moyenne au tour)

Recordman : Petre ELKMANN (MSKART/VM)

Date : 31 mai 2015





Cher pilote,

La seconde épreuve du Championnat de France Open de Superkart se déroulera les 20 et 21 mai prochains sur le circuit de Lédénon et nous sommes heureux de vous compter parmi ses participants.

Vous trouverez ci-dessous tous les renseignements nécessaires au bon déroulement de cette épreuve.

Licence

Nous vous rappelons que le Championnat de France Superkart est ouvert à tout pilote détenteur :

- d'une licence internationale de karting « Pilote Concurrent Conducteur » en cours de validité dans sa catégorie pour 2017.

Nous vous rappelons que vous ne pourrez être assisté que **de deux mécaniciens au maximum** sur la grille de départ et que ce dernier devra obligatoirement être détenteur d'une licence FFSA en cours de validité.

Aucune licence ne pourra être prise ou modifiée sur place.

Votre engagement ne sera validé qu'après les vérifications administratives.

Ouverture du paddock et contrôle administratif

Le paddock sera ouvert à partir du jeudi 18 mai 15h30. Accès possible au site du circuit de Lédénon 24h/24h. L'entrée du site sera surveillée par un gardien.

Vous devrez présenter votre extincteur pour accéder au paddock et/ou lors de toute demande d'un officiel ou de l'organisateur.

A partir de vendredi 14h00, nous vous remercions de bien vouloir vous rendre au contrôle administratif, munis de votre licence, de celle des mécaniciens « Grille de départ » et du numéro de votre transpondeur si non mentionné sur la liste des engagés provisoire.

Les pilotes Superkart recevront un pass pilote et un pass mécanicien (bracelets) donnant accès aux parcs départ/arrivée, à la prégrille et à la pit lane.

ATTENTION : En cas de perte, les pass (bracelets) ne seront pas remplacés.

Horaires

Vous trouverez en annexe les horaires pour l'épreuve.

Nous vous remercions de bien vouloir être attentif à ces horaires, car tout retard en pré-grille et au briefing, occasionnera automatiquement une sanction à votre encontre.

Essais libres

Le vendredi sera réservé aux entraînements libres, sous la responsabilité du gestionnaire du circuit, moyennant un droit de piste à régler sur place au Secrétariat / Accueil du circuit.

Tarifs : Journée : 75 € / 1/2 Journée : 40 € / Séance : 15 €.

Attention, les chèques ne seront pas acceptés pour le paiement du droit de piste.

Carburant

Le mélange utilisé pour la compétition (essais libres, essais chronométrés officiels, qualifications et phases finales) est fourni directement par le pilote.

Le carburant devra obligatoirement être de l'essence sans plomb 98 du commerce ou carburant autorisé par la CIK-FIA

Accès station si besoin : A la sortie de Remoulins, prendre direction Bagnols sur Cèze.

Horaires d'ouverture : 07h00-19h00.

Attention, la station-service ferme le dimanche à 12h00.

Seules les huiles figurant dans la liste des lubrifiants agréés par la CIK/FIA seront autorisées (art. 10.7 du RTN).

Des contrôles seront effectués à partir d'un outil de contrôle agréé par la FFSA.

Des substitutions d'essence pourront être effectuées. Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence.

Pneumatiques pour la course

Marque libre dans la liste des pneus homologués par la CIK, années antérieures tolérées.

La nouvelle réglementation sur les pneumatiques indique qu'il n'est désormais plus possible, pour le circuit, de collecter les pneumatiques usagés à l'issue des meetings. **Il est donc INTERDIT de laisser vos pneus usagés sur le site.**

Identification

Ces plaques devront être apposées dès les essais officiels selon le plan d'identification de la réglementation karting 2017.

Chronométrage (location transpondeur, caution)

Tout pilote propriétaire d'un transpondeur MYLAPS ou AMB TranX 160 aura la possibilité de participer au Championnat de France avec son propre transpondeur. Il devra le présenter lors du contrôle administratif afin d'enregistrer le numéro.

Les pilotes ne possédant pas de transpondeur auront la possibilité d'en louer au prix de 30 € lors du contrôle administratif. Le support de transpondeur ne sera pas fourni.

Attention, les cartes bancaires ne seront pas acceptées pour le paiement de la location.

Vous devrez nous remettre un chèque de caution de 350 € à l'ordre de LK Languedoc-Roussillon. Celui-ci vous sera rendu lors de la restitution en bon état du transpondeur.

D'autre part, veillez à ce que vos transpondeurs soient chargés afin d'éviter tout problème de chronométrage. Vous êtes responsable de la charge de votre transpondeur. Attention de ne pas laisser le transpondeur en charge, la nuit dans le paddock, l'électricité pouvant être coupée. Pour contrôler la charge du transpondeur, vérifiez que la diode verte sur le transpondeur clignote bien plusieurs fois de suite.

Nous vous demandons de bien vouloir prévoir le positionnement du transpondeur conformément à la réglementation en vigueur. Voir réglementation karting 2017 sur le site Internet de la FFSA www.ffsa.org ou www.ffsakarting.org

Box : Accès, location, caution et informations

Dans la limite des disponibilités, vous avez la possibilité de louer un box de 60 m² avec accès direct sur la pit lane du circuit, au prix de 110 € TTC par jour. **Paiement uniquement par carte bancaire ou espèces.**

Pour la réservation du box et pour le paiement de sa location, vous devez vous adresser directement au gestionnaire du circuit (tél. : 04 66 37 11 37).

Une caution de 500 € vous sera demandée à la remise des clés de votre box à l'Accueil / Secrétariat.

La mise à disposition des box se fera tous les jours jusqu'à 19h00.

Chaque box dispose d'une aire privée et délimitée au sol pour le stationnement des véhicules de ses occupants. **Six (6) véhicules maximum** sont autorisés au stationnement par aire de box. Les véhicules devront être munis obligatoirement et en permanence d'un badge (pass) apposé visiblement derrière le pare-brise, portant le numéro de leur box et leur numéro d'immatriculation. Les 6 « pass véhicule » seront à retirer à l'Accueil / Secrétariat du circuit lors de la location du box. **En cas de perte, les « pass véhicule » ne seront pas remplacés.**

Tout véhicule en stationnement non autorisé (pas de pass) ou se trouvant dans l'aire de stationnement d'un box qui n'est pas le sien, sera enlevé par la fourrière.

Attention : Chaque locataire de box devra prévoir pour son usage personnel, un passage côté aire de stationnement de son box pour la circulation des karts sur chariot. L'accès au parc départ se fait du côté des aires de stationnement des boxes et non du côté de la pit lane.

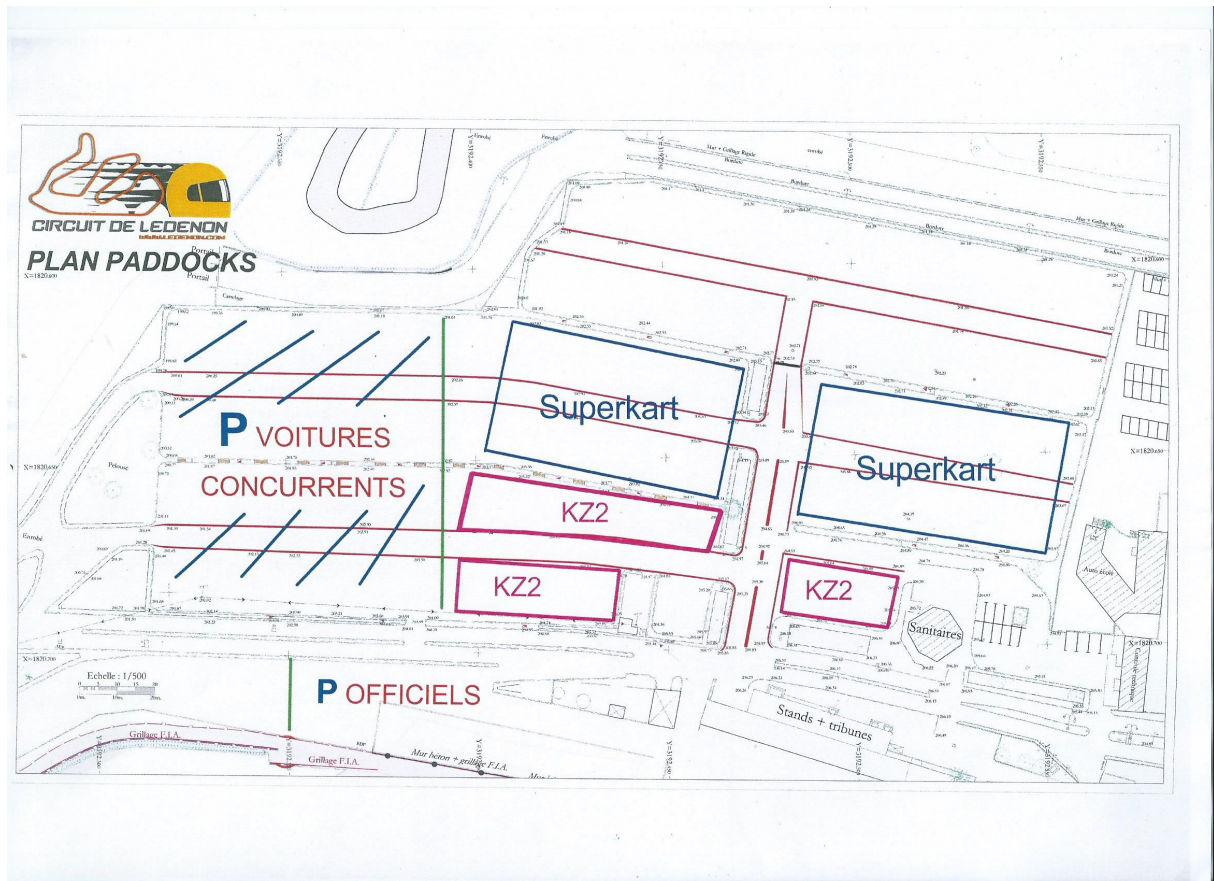
Aire de stationnement des véhicules des concurrents

Une aire de stationnement à l'intérieur de l'enceinte du circuit sera affectée spécialement pour les véhicules des concurrents. Les camping-cars et les caravanes pourront s'installer gratuitement au paddock ou au parking des concurrents. Les sanitaires (wc et douches), seront mis à disposition gratuitement.

Aire de stationnement des véhicules des invités et des spectateurs

Une aire de stationnement gratuite sera affectée pour les spectateurs et les invités à l'intérieur et à l'extérieur de l'enceinte du circuit.

Paddocks



Il n'y aura aucune réservation d'emplacement, les pilotes doivent se placer suivant le plan de paddocks.

Nous vous rappelons qu'il est strictement **interdit, sous peine d'amende, de détériorer le macadam** avec des pointes, piquets, pieux, etc. lors de la mise en place de chapiteaux.

Vous devez prévoir des poids, plots ou tout autre moyen à votre convenance pour haubaner votre chapiteau et ce, sans dégrader le bitume.

Vous pourrez disposer sur votre emplacement, d'eau et d'électricité. Néanmoins, les blocs prises sont aux normes européennes. **Vous devez prévoir un adaptateur pour pouvoir vous brancher (prise type camping-car).**

Vous devez être muni d'un extincteur de 6kg à poudre prévu pour éteindre les feux d'hydrocarbure. Il devra être vérifié et estampillé.

Par ailleurs, toute source de chaleur (soudure, barbecue, cuisinière, four, etc.) est absolument interdite dans le paddock.

Seuls les camping-cars, les caravanes et les véhicules atelier (camions, fourgons, fourgonnettes), pourront stationner au paddock concurrent. Les autres véhicules, devront stationner au parking concurrents.

IMPORTANT : Le site du circuit sera fermé et gardé à l'entrée. Nous attirons néanmoins votre attention sur le fait que le paddock par lui-même ne sera pas fermé la nuit. Nous vous recommandons par conséquent de bien protéger votre matériel. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de tout matériel.

Internet

Vous trouverez les différents renseignements spécifiques de la piste sur le site : www.ledenon.com

Restauration

Un service de restauration (cafétéria) sera ouvert les vendredi, samedi et dimanche midi.

Accès sur le site du circuit

Durant la journée, l'entrée sur le site du circuit est libre et gratuite pour tous.

A partir de 19h00, pour accéder dans l'enceinte du circuit, il faudra être accompagné d'un pilote ou d'un mécanicien portant le pass (bracelet).

Environnement

Chaque licencié doit se sentir concerné par l'environnement. Il en va de l'avenir de notre discipline.

C'est pour cela que nous vous transmettons ces quelques lignes de conduite environnementale.

Les obligations en 2017

- Tapis de sol absorbant sous le kart.

- Lors du nettoyage du châssis les liquides de nettoyage devront être récupérés (bac de rétention...).
- Recyclage des pneus : La nouvelle réglementation sur les pneumatiques indique qu'il n'est désormais plus possible, pour le circuit, de collecter les pneumatiques usagés à l'issue des meetings. **Il est donc INTERDIT de laisser vos pneus usagés sur le site.**

Les petits gestes qui changent tout

- Tolérance de démarrage moteur sur chariot pendant 15 secondes. Pas de démarrage moteur pendant la pause déjeuner et en dehors des horaires autorisés (pas avant 8H00 et pas après 19H00).
- Surveillance des silencieux d'échappement et d'admission (cf. Réglementation Karting 2017).
- Réglage du moteur pour éviter les nuisances olfactives.
- Récupération de tous les déchets liquides (fûts d'essence, bidons d'huile...).
- Utilisation des sacs poubelle pour les déchets.
- Tri sélectif s'il est appliqué sur le circuit.

Règlement Intérieur du circuit

Le règlement intérieur 2017 du circuit de Lédenon sera affiché au tableau d'affichage sous la cafétéria. Merci de bien vouloir le consulter et l'appliquer.

Convivialité

Samedi, en début de soirée, un apéritif de bienvenue et d'amitié sportive sera offert par l'ASK Nîmes Lédenon à tous les participants ainsi qu'à tous les bénévoles et officiels.

N'oubliez jamais que votre tenue générale, tant sur les pistes qu'à l'extérieur, doit être correcte afin que l'image de notre sport préféré ne soit pas dévalorisée.

Vous pouvez nous joindre à tout moment au 06.75.42.68.98 si vous désirez des précisions complémentaires.

Dans l'attente de vous accueillir sur la piste de Lédenon, nous vous transmettons, cher(e) pilote, nos meilleures salutations.

STAFF SUPERKART FFSA



STAFF SUPERKART FFSA



- Eric SEVERE : 0675426898

Coordinateur FFSA : Superkart250@free.fr



• Yann CHARPENTIER :

Directeur de course FFSA : yanncharpub@free.fr



• Michel GUIGNARD :

Président collège sportif FFSA : miguign@gmail.com



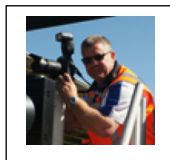
• Georges CHARBONNIER :

Délégué technique FFSA : crklimousin@wanadoo.fr



• Jean Christophe BOURLAT :

Speaker et attaché de presse (Mediasuperkart) jcb.lessables@wanadoo.fr



• Eric Mediasuperkart :

Photo reporter : contact@mediasuperkart.com



• Thierry LEGUILLETTE :

Relation Concurrents FFSA

- Christine FAYARD : Commissaire sportif
- Frédéric GUIGNARD : Bénévole Mediasuperkart